

Dominique Schnapper, Chantal Bordes-Benayoun,  
Freddy Raphaël, La condition juive en France. La  
tentation de l'entre-soi

Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2009, 140 p.

Danielle Rozenberg

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/assr/24736>

DOI : [10.4000/assr.24736](https://doi.org/10.4000/assr.24736)

ISSN : 1777-5825

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 décembre 2012

Pagination : 284

ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**

Danielle Rozenberg, « Dominique Schnapper, Chantal Bordes-Benayoun, Freddy Raphaël, La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 160 | octobre-décembre 2012, mis en ligne le 10 avril 2013, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/24736> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.24736>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# Dominique Schnapper, Chantal Bordes-Benayoun, Freddy Raphaël, La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi

Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2009, 140 p.

Danielle Rozenberg

---

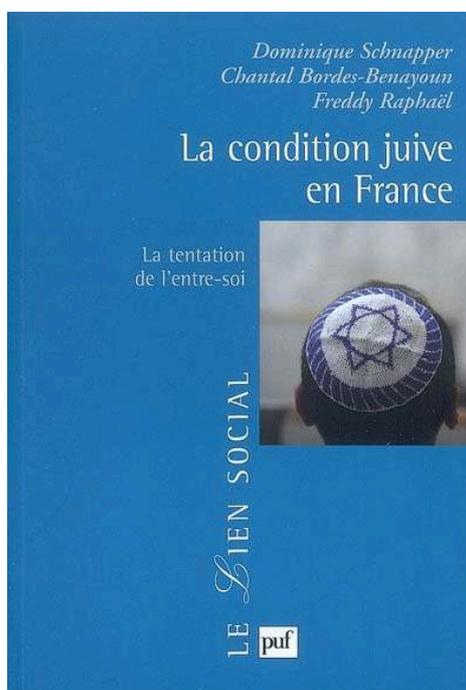
## RÉFÉRENCE

Dominique Schnapper, Chantal Bordes-Benayoun, Freddy Raphaël, La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2009, 140 p.

1 Les auteurs de *La condition juive en France* comptent chacun dans leur bibliographie nombre de travaux de référence consacrés à la judaïcité contemporaine. Il s'agit cette fois, pour ces trois sociologues, à partir d'une enquête réalisée entre 2004 et 2006, de s'interroger sur le vécu de la citoyenneté des Juifs français, entre attachement à des spécificités identitaires ethno-religieuses revendiquées et participation à la vie publique selon ce qu'il est convenu d'appeler le modèle républicain.

2 Voici plus de deux siècles que les Juifs de France ont été émancipés, c'est-à-dire considérés comme des citoyens libres et égaux à leurs contemporains. Ils se sont depuis lors comportés comme des patriotes ardents. Ceux qui, dans le passé, se désignaient eux-mêmes comme des *israélites*, affirmaient haut et fort leur adhésion aux valeurs de la République, réinterprétant le judaïsme sur un mode essentiellement spirituel. L'histoire, à travers l'affaire Dreyfus, avait montré que ce droit pouvait être mis à l'épreuve des faits. La politique de Vichy, en les dépossédant de leur statut, puis en les livrant aux nazis pour être exterminés, a achevé de désenchanter le rapport des Juifs français à la patrie de droits de l'homme. Les Juifs ont retrouvé leur place dans la collectivité nationale. Pourtant, l'évolution récente de la société française : poussée des revendications identitaires, espace donné à l'expression des communautarismes, contestation par une partie de l'opinion des principes de laïcité régulant les rapports entre les cultes et l'État d'une part, et la montée de l'antisémitisme de l'extrême gauche, rejoignant l'antisémitisme traditionnel de l'extrême droite, ainsi qu'un sentiment croissant d'insécurité parmi les Juifs de toutes conditions, d'autre part, est venue reconfigurer le rapport des Juifs à la judaïcité et leurs formes d'engagement dans la société. La succession d'actes antisémites des années 2000 a suscité l'inquiétude parmi les Juifs de France. Parallèlement, les instances représentatives du judaïsme (le *Conseil représentatif des institutions juives de France - CRIF* ou *Radio J* par exemple) exercent un rôle accru dans la vie politique. La reconnaissance officielle en 1995, par Jacques Chirac, président de la République, de la responsabilité de l'État français dans la persécution des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale a été suivie de la mission Mattéoli chargée de l'étude des spoliations, de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et enfin d'une série d'initiatives visant à transmettre la mémoire spécifique du génocide.

3 Dans ce nouveau contexte, l'enquête présentée visait à dégager les lignes forces qui parcourent la judaïcité française et l'inscription de celle-ci dans la citoyenneté. Elle focalise l'éclairage sur le rapport au politique de la partie de la population française qui se reconnaît comme juive à partir d'une triple ambition : cerner l'évolution contemporaine des sensibilités et expressions minoritaires ; offrir un tableau précis et nuancé permettant notamment d'invalider l'idée d'une opinion publique juive unifiée



incarnée par les instances communautaires ; inscrire les résultats du terrain dans une réflexion plus large concernant la transformation en cours des rapports entre les identités ethnico-religieuses et la citoyenneté.

- 4 Trois lieux d'observation ont été retenus : la région parisienne, Strasbourg et Toulouse – un choix méthodologique destiné à prendre en compte les variations locales, liées à une histoire différente du judaïsme dans ces trois régions. L'enquête articule deux approches complémentaires : une étude empirique, centrale, de la situation actuelle, fondée sur la passation de questionnaires associée à une immersion dans le milieu et à l'observation systématique ; une mise en perspective avec une série de travaux réalisés dans notre pays depuis la fin des années 1970 (Dominique Schnapper, *Juifs et israéliens*, 1978 ; Chantal Bordes Benayoun, *Les Juifs et la politique. Enquête sur les élections législatives de 1978 à Toulouse*, 1984 ; Sylvie Strudel, *Votes juifs. Itinéraires migratoires religieux et politiques*, 1996 ; Colette Zytnicki, *Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970. Une communauté toujours recommencée*, 1998 ; Éric Cohen, *Les juifs de France. Valeurs et identités*, 2002).
- 5 La condition des Juifs, dans les sociétés nationales démocratiques, rappellent les auteurs, implique une tension entre leur fidélité à une histoire et à des traditions religieuses singulières, d'un côté, et la loyauté à l'égard de la nation dont ils sont citoyens, de l'autre. Cette tension entre les formes d'affiliation et d'identification prémodernes et les exigences de la citoyenneté démocratique n'est pas propre aux Juifs. Cependant, dans le cas de ces derniers, l'affiliation à la culture d'origine se révèle particulièrement forte. L'héritage ancien, qui fut tout à la fois national – *le peuple juif* –, culturel et religieux, leur apparaît d'autant plus précieux qu'il a été l'objet de persécutions séculaires dans l'Occident chrétien. De nos jours, chacun de ceux qui se pensent juifs construit sa judéité entre l'interprétation essentiellement spirituelle, qui conduit à concevoir le judaïsme d'abord comme une religion parallèle aux religions chrétiennes et à l'islam, et la référence à Israël, seule communauté juive aujourd'hui organisée en État-nation.
- 6 Une première partie de l'ouvrage restitue les résultats de l'enquête, ordonnés selon deux volets : les comportements politiques de la population étudiée et les réinterprétations identitaires de la judéité.
- 7 Socialement plus homogène que par le passé, la population juive se compose aujourd'hui pour moitié de membres des classes moyennes et supérieures, ce qui n'empêche pas l'existence de personnes défavorisées. Ceci reflète l'intégration progressive des dernières vagues migratoires. La judaïcité française est aussi devenue plus homogène par son expérience historique. Malgré des histoires et des mémoires différentes (descendants des migrants venus d'Europe de l'Est marqués par la mémoire de la *Shoah* ; rapatriés d'Afrique du Nord et leurs descendants marqués par la migration et la tradition des sociétés du Maghreb), tous partagent depuis quarante ans un vécu de la vie démocratique de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Le collectif juif connaît une intégration socioéconomique réussie. Près des trois quarts des enquêtés ont l'expérience d'un mariage mixte dans la famille proche et la moitié d'entre eux déclarent avoir des amis qui ne sont pas juifs dans leur entourage immédiat.
- 8 La population prise en compte est fortement politisée. Elle se caractérise par une forte participation électorale, une sensibilité dominante de gauche centriste et un refus des extrêmes. Au regard des années 1970, on observe un éloignement relatif des partis de gauche, qui est d'abord le fait des personnes les plus pratiquantes et les plus intégrées dans le tissu communautaire. Bien qu'il n'y ait pas de consigne de vote des dirigeants

communautaires, leurs prises de position peuvent contribuer à renforcer le vote à droite ; on renverra par exemple aux déclarations du président du CRIF, en 2002, dénonçant l'antisémitisme de gauche porté par « l'alliance brun-vert-rouge ». Toutefois, l'analyse montre que les comportements électoraux et le rapport au politique de la population enquêtée sont proches de ceux des non-Juifs appartenant aux mêmes catégories sociales.

- 9 La réinterprétation de la judéité en termes religieux est de nos jours devenue dominante. Cette réappropriation de l'héritage religieux que les Juifs des générations précédentes avaient délaissé semble remettre en cause le processus de sécularisation et l'érosion de la pratique religieuse au sein de la société française décrits par les sociologues des religions dans les décennies antérieures. Désormais, le clivage entre pratiquants et non-pratiquants, renvoyant à des conceptions de la judéité et des horizons idéologiques différents, apparaît déterminant quant à la distribution des résultats de l'enquête. La présence religieuse est également devenue plus visible dans l'espace public. Ainsi l'allumage des bougies de *Hanouka*, rituel autrefois réservé à l'intimité familiale, est de nos jours fréquemment célébré dans la rue, dans de nombreuses communes. Conduit par des groupes ultra-orthodoxes, il associe de plus en plus souvent les instances communautaires et les élus locaux y assistent.
- 10 Comme par le passé, la relation à Israël constitue une sorte de « dénominateur commun » de toutes les expressions identitaires, un symbole privilégié de la judéité, avec des sens variés. Confirmant la place qu'occupe cette référence dans l'identification juive, les trois quarts des enquêtés déclarent éprouver une communauté de destin avec l'État d'Israël. Il existe une corrélation directe entre l'observance religieuse et l'intensité des liens avec ce pays. Tout se passe comme si une part minoritaire, mais croissante de la population juive rassemblait aujourd'hui en un pôle unique d'affirmation identitaire les deux références fondamentales des Juifs, l'une à la tradition religieuse et l'autre au « peuple ».
- 11 Enfin, tous les interviewés expriment une vive inquiétude face à la montée de l'antisémitisme et un sentiment d'insécurité. L'intégration de fait de la population étudiée dans la société française ne l'empêche pas de s'interroger sur la capacité de la République à la protéger contre l'antisémitisme. À la lumière de l'expérience du *xx<sup>e</sup>* siècle, les Juifs de l'après-Seconde Guerre mondiale sont devenus des citoyens de raison et ils savent désormais que leur protection est étroitement liée au respect des valeurs démocratiques. La confiance dans l'idée de la citoyenneté n'est pas remise en cause, mais les liens particuliers que la judaïcité française entretient avec Israël et la conscience de l'antisémitisme confèrent une dimension singulière à cette citoyenneté.
- 12 La seconde partie du livre est consacrée à ce que les auteurs appellent *la double tentation du repli sur soi et des interventions dans la vie publique*. Le ton ici se départit sensiblement d'une neutralité attendue et l'argumentation, étayée par des exemples puisés dans l'observation directe, laisse transparaître un positionnement critique à l'égard de nouveaux modes d'expression identitaire propres à certains représentants communautaires religieux ou laïques.
- 13 Au cours des années 1980, la politique des organisations juives est passée du neutralisme à l'affirmation collective. Cette dernière s'est essentiellement organisée autour de deux référents : Israël et la tradition religieuse. Des rassemblements de grande ampleur comme les *Douze heures pour Israël* de 1979, suivies dix ans plus tard par le *Yom Ha Thora* (Journée de la Thora), monté par le grand rabbin de France au Bourget

en apportent l'illustration. Publique et médiatisée, cette interprétation unique de la judéité (alors que les adhérents des différentes entités dites communautaires sont estimés le plus souvent à moins d'un quart de la population qui se déclare juive) tend à masquer la diversité des constructions identitaires mises en évidence par les travaux sociologiques. À la différence d'évolutions qui se dessinent en Israël et aux États-Unis, les responsables des organisations consistoriales favorisent les formes conservatrices du respect de la tradition. Le rapport aux femmes illustre l'interprétation restrictive de la Loi religieuse que les autorités cherchent à imposer ; on renverra aux polémiques soulevées par les candidatures féminines aux élections des consistoires en Alsace, à l'inégalité de traitement lors du divorce religieux (*le guet*) que les épouses peinent à obtenir de leur mari ou encore à la rigueur accrue avec laquelle est appliquée la séparation entre les sexes dans les activités culturelles ou l'accès à l'étude des textes. Alors que la formation assurée par le séminaire rabbinique a toujours privilégié un enseignement valorisant fortement la langue et la culture françaises en affirmant des valeurs universalistes, ce sont désormais des rabbins issus d'institutions d'obédience rigoureuse, fréquemment formés à l'étranger, qui prennent de plus en plus souvent en charge la vie religieuse des différentes communautés. Ne possédant parfois qu'une connaissance approximative du français, certains « maîtres » du judaïsme de stricte observance tendent à substituer l'usage de cette langue, liée pour eux au processus condamné de l'assimilation, par l'hébreu dans l'enseignement ou la célébration de diverses cérémonies. Quant à la production et la distribution de la viande *casher*, traditionnellement placées sous le contrôle du consistoire central, elles sont progressivement confisquées par des réseaux de rabbins et surveillants plus exigeants introduisant des critères renforcés (*glatt casher*) accompagnés d'un label de conformité à la Loi octroyé par un tribunal rabbinique national nouvellement constitué et présidé par un rabbin israélien non francophone. On note enfin le retour à des pratiques ésotériques ou irrationnelles. La mouvance piétiste, teintée de mysticisme, du mouvement *Loubavitch*, prend une part grandissante dans la vie religieuse des communautés. L'élection du grand rabbin en juin 2008 reflète cet infléchissement du franco-judaïsme. Elle opposait Joseph Sitruk, grand rabbin de France depuis vingt-et-un ans, d'origine tunisienne, personnalité charismatique, encourageant une religiosité fondée sur les croyances populaires et l'émotion, et Gilles Bernheim, ashkénaze, agrégé de philosophie, ancien aumônier des étudiants, auteur de nombreux ouvrages consacrés aux questions de société et aux relations judéo-chrétiennes – et à travers eux, deux approches du judaïsme. La vocation de l'école, celle du rabbin dans la cité et encore le lien à Israël ont cristallisé les points de divergence. Pour les auteurs, la victoire du grand rabbin Bernheim manifeste le refus majoritaire de céder à la tentation du repli sur soi et au retranchement de la société civile, ainsi qu'une réaction forte devant l'intrusion dans la campagne française du parti le plus populiste (*le Shass*) de la scène politique israélienne.

- 14 Parallèlement, le *CRIF*, qui regroupe la majeure partie des associations juives à vocation culturelle, éducative, sociale ou politique, joue un rôle croissant dans la vie politique française. Voué à l'origine à la lutte contre l'antisémitisme et les persécutions, il a étendu son champ d'intervention à « la défense des droits et intérêts de la communauté juive de France » (laquelle inclut à ses yeux la défense d'Israël) et s'est érigé en groupe de pression auprès des pouvoirs publics. Ainsi, *le dîner du CRIF*, qui accueille chaque année les plus hautes autorités de l'État ainsi que nombre de personnalités de la politique et des médias, est devenu un événement national incontournable. Les

hommes politiques y sont parfois interpellés à propos de la recrudescence des actes antisémites par exemple et ils en font eux-mêmes une tribune pour divers effets d'annonce concernant la mémoire de la Shoah, la lutte contre l'antisémitisme et la xénophobie en général. Alors que, dans le passé, le cultuel (le rabbinat, le consistoire) et le culturel étaient traditionnellement distingués, reproduisant le modèle national de séparation du politique et du religieux, on retrouve aujourd'hui ces deux volets couramment associés, voire confondus dans l'espace public. En résumé, le modèle du *Juif républicain*, conforme aux normes et aux principes de la citoyenneté moderne, se lézarde avec la double tentation d'un repli sur soi – en France ou en Israël – souvent au nom d'une tradition religieuse rigide, et d'une intervention croissante dans la vie publique d'entités agissant au nom des Juifs.

- 15 Loin de la vie communautaire officielle, une part significative de la judaïcité, représentée dans l'enquête, se tient en marge de toute organisation et cherche à réinventer une judéité en phase avec la modernité. Beaucoup souhaitent assumer et transmettre une réinterprétation du judaïsme intégrant l'expérience historique et l'évolution de la société démocratique, qui conjuguerait grâce à une présence active dans le monde ambiant le respect de la Loi religieuse, avec les exigences de la citoyenneté. Doit-on voir dans les inquiétudes de tous et dans la tentation du repli sur soi d'une partie des Juifs le signe d'une « ethnicisation » ou d'une « communautarisation » croissante de la société démocratique ? Verra-t-on s'élaborer dans les années qui viennent un *nouvel israélitisme* religieux tel qu'il est prôné par le grand rabbin Gilles Bernheim en même temps qu'un *nouvel israélitisme* laïque qui prolongerait l'histoire du franco-judaïsme et s'inscrirait dans l'une des traditions de l'histoire des Juifs ? Ces interrogations avancées en mode de conclusion nous livrent le constat d'une judaïcité française à la croisée des chemins. À travers une analyse approfondie et sans complaisance de la réalité juive des années 2000, l'ouvrage de D. Schnapper, C. Bordes Benayoun et F. Raphaël met en lumière un double défi : la nécessité pour la population juive croyante ou laïque d'affirmer ses valeurs dans l'ouverture à l'autre ; celle pour la société française dans son ensemble de définir, en dialogue avec ses minorités, une citoyenneté reconfigurée, forte tout à la fois de sa capacité intégratrice et de son attachement aux principes de la démocratie.